

Image not found or type unknown



Recouvrement judiciaire pour crédit bancaire

Par **gouvieux**, le **07/05/2013** à **14:46**

bonjour, ma fille a reçu une mise en demeure par la banque pour mise en recouvrement judiciaire sous 15 jours son adresse en France est à mon domicile mais elle réside et travaille en Suisse que peut-on faire car elle doit un crédit à la consommation de 2700€ et je ne suis pas cautionnaire? peut-on lui réclamer en Suisse et sous quelle forme? merci pour vos réponses Elisabeth